

**COMMUNIQUE DE PRESSE DU GOUVERNEMENT  
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE**

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie s'est réuni dans ses locaux de l'avenue Foch le mercredi 29 novembre 2000.

A la suite de l'accident d'hélicoptère qui s'est produit le mardi 28 novembre 2000, et en signe de deuil, un certain nombre de mairies dans lesquelles sont ouverts des bureaux de vote pour l'élection à la chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie prévue le 30 novembre 2000 seront fermées à cette date.

En conséquence, l'élection ne pourra pas se dérouler valablement ce jour-là.

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a donc décidé le report du scrutin au lundi 4 décembre 2000.